

PROJET DE LOI DE FINANCES 2025 : UN DÉSASTRE POUR LES SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ, UN RECUL SANS PRÉCÉDENT POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La Chambre régionale de l'Économie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire se joint à ESS France pour exprimer sa vive inquiétude suite à l'annonce du Projet de Loi de Finances (PLF) 2025 et de la baisse de 25 % des crédits alloués à l'ESS, déjà insuffisants au regard des enjeux, dans le budget de Bercy.

Encadrée par la loi du 31 juillet 2014, l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente près de 15 % de l'emploi privé en Pays de la Loire. Elle se définit par un ancrage fort, avec des emplois et des activités non délocalisables, aux plus proches des populations et de leurs besoins. Elle est présente dans des secteurs aussi variés que le bien-vieillir, l'économie circulaire, la petite enfance, l'insertion professionnelle, l'éducation à l'environnement ou encore les circuits courts alimentaires, le sport et la culture.

L'ESS apporte au quotidien une réponse aux grands enjeux écologiques, sociaux et démographiques actuels. Or, les fortes baisses annoncées dans le PLF 2025 à la fois sur le budget ESS mais également sur celui des tiers-lieux, du sport, des radios associatives... laissent présager la disparition de nombreuses structures ou activités de l'ESS et par conséquent de nombreux emplois et services aux citoyens, notamment les plus fragiles.

La baisse des crédits alloués à l'ESS va se cumuler avec la baisse des dotations aux collectivités locales, premières partenaires des structures de l'ESS sur les territoires, par le biais notamment de conventions ou de marchés publics, produisant ainsi des effets délétères pour l'ESS.

DES PROJECTIONS INQUIÉTANTES SUR L'EMPLOI EN RÉGION

En Pays de la Loire, différents acteurs tirent la sonnette d'alarme :

- Parmi les 200 tiers-lieux ligériens, certains ne pourront pas poursuivre leur activité ou seront contraints de dégrader leurs services alors qu'ils représentent 260 emplois sur le territoire
- En Pays de la Loire, ce sont environ 200 structures qui bénéficient chaque année du Dispositif Local d'Accompagnement, leur permettant ainsi de préserver des emplois et de développer leur activité. La baisse des moyens alloués à ce dispositif impacterait significativement l'emploi dans notre région
- L'Union des Employeurs de l'ESS (UDES) anticipe la destruction de 186 000 emplois dans l'ESS en France. Les projets de Loi de Finances (PLF) et de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) agissent comme une seconde lame sur des structures sociales et médico-sociales déjà en grande difficulté
- Les radios associatives, au nombre de 30 en Pays de la Loire, pourraient perdre 30 emplois sur les 130 actuels, mettant notamment à mal leur mission d'accès et d'éducation aux médias.

Il est difficile à ce jour de mesurer l'ampleur des conséquences en termes d'emplois mais également de services aux citoyens qu'aurait l'application en l'état du PLF 2025. C'est la raison pour laquelle les acteurs de l'ESS poursuivent leur mobilisation et la défense de l'intérêt général.

[En savoir plus sur ce que l'ESS apporte au territoire](#)

CONTACT PRESSE

Anne LE POCHAT - Responsable Promotion et plaidoyer - CRESS des Pays de la Loire :
anne.lepochat@cress-pdl.org / 07 57 18 10 02